



Rapport

Enquête sur les lignes directrices nationales pour la pratique clinique infirmière

Dr. Christoph von Dach, Daniela Bieri, Roswitha Koch & Sabin Zürcher

1. Résumé

Cette enquête avait pour but d'évaluer les besoins et l'utilité ainsi que la volonté de soutenir des directives nationales pour la pratique des soins infirmiers cliniques dans les institutions du système de santé en Suisse. Un questionnaire a été envoyé à tous les membres des Swiss Nurse Leaders. 110 questionnaires ont été évalués (taux de réponse de 37%). En matière de lignes directrices nationales, les résultats indiquent une importance et une utilité élevées à très élevées pour les trois régions du pays. La volonté de participer personnellement au processus d'élaboration a été jugée enlevée, tandis qu'une participation financière, notamment sous la forme d'une éventuelle taxe pour l'utilisation d'une plate-forme, a été considérée comme possible par les participants. La disposition à mettre des lignes directrices à disposition a été en grande partie confirmée, mais elle a été parfois liée à la demande d'une compensation financière. Les résultats de l'enquête confirment les hypothèses concernant le besoin et l'utilité de telles lignes directrices et encouragent à poursuivre cette idée.

2. Initiateurs de l'enquête

L'enquête a été initiée par le réseau de développement clinique spécialisé en soins infirmiers de Suisse alémanique (groupe Lindenhof, les hôpitaux cantonaux d'Argovie, de Saint-Gall, Winterthour et de Soleure) en collaboration avec les Swiss Nurse Leaders, l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) et l'Association suisse pour les sciences infirmières (APSI).

3. Questions de recherche

L'enquête a permis de répondre à ces trois questions :

1. Quelle est l'importance des directives de soins infirmiers pour les institutions de santé suisses ?
2. Quelle est leur utilité pour la pratique clinique infirmière ?
3. Les cadres de Swiss Nurse Leaders voient-ils des possibilités de soutien (personnel / finances) ?

4. Méthode et évaluation

Tous les membres de Swiss Nurse Leaders issus des trois régions linguistiques de Suisse ont été inclus dans l'enquête. Au 31 juillet 2021, Swiss Nurse Leaders comptait 296 membres.

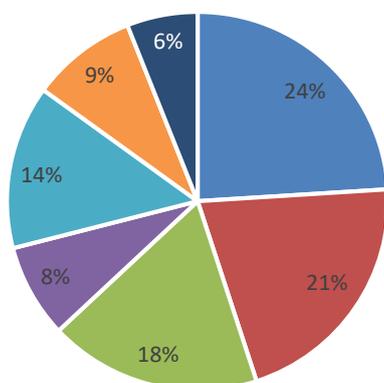
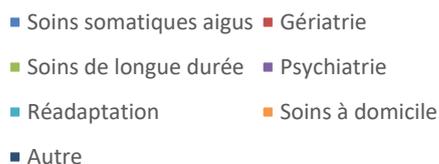
La Suisse alémanique recensait 242 (82%) membres, la Suisse romande 45 (15%) et la Suisse italienne comptait 9 membres (3%). La Suisse italienne a fondé son propre groupe régional en octobre 2021 avec 12 membres. Ceux-ci n'ont pas été pris en compte dans la présente enquête, car la création du groupe régional a eu lieu après l'enquête.



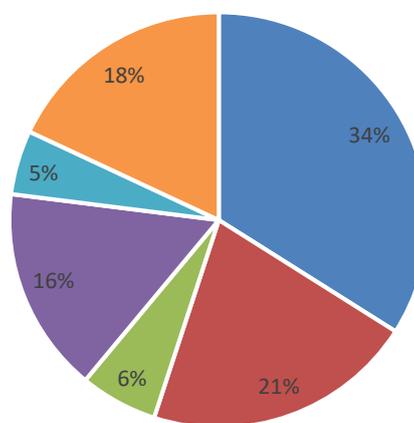
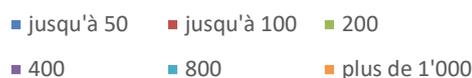
Au total, 110 (N=110) membres ont participé, ce qui représente un taux de réponse de 37%.

Dans le cadre de l'enquête, il était possible d'indiquer le type d'institution et le nombre d'infirmiers/ères ES travaillant dans l'institution. Les graphiques ci-dessous présentent les résultats à ce sujet.

Type d'institutions (dans toute la Suisse n=100)



Nombre d'infirmières et d'infirmiers (HES(/ES) (dans toute la Suisse n=100)



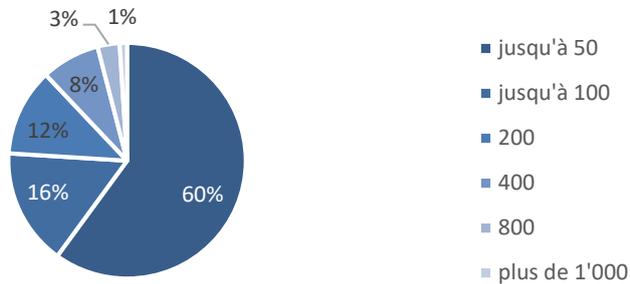
Sous la rubrique *Autres*, les domaines suivants ont été mentionnés: pédiatrie, oncologie, soins palliatifs et services ambulatoires. Aucune autre remarque n'a été formulée pour cette question.

La même question quant au nombre d'ASSC employés montre la répartition ci-dessous. Plus de la moitié des personnes interrogées ont indiqué un nombre d'ASSC inférieur ou égal à 50.

L'enquête s'est déroulée de juillet à août 2021 et a été réalisée exclusivement par voie électronique, à l'aide de l'outil *SurveyMonkey®*. Le questionnaire a été envoyé sous forme de lien électronique. L'évaluation a été effectuée au moyen d'une analyse descriptive.



Réponse dans toute la Suisse
Répondus: 98 Sautés: 12



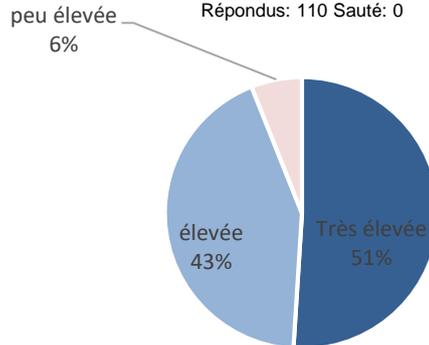
Résultats

Le rapport suivant résume les résultats de l'enquête quant au besoin et à l'utilité de lignes directrices nationales pour la pratique clinique infirmière en Suisse alémanique, romande et italienne.

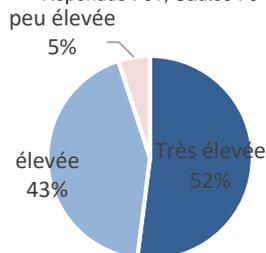
La présentation des résultats ci-dessous reprend d'abord la question telle qu'elle a été posée dans le questionnaire, puis les différents résultats de l'enquête pour toutes les régions linguistiques. Les résultats sont ensuite présentés par région linguistique (D= Suisse alémanique, F= Suisse romande et I=Suisse italienne).

Q1 : Quelle est l'importance de lignes directrices pour la pratique clinique infirmière dans votre institution ?

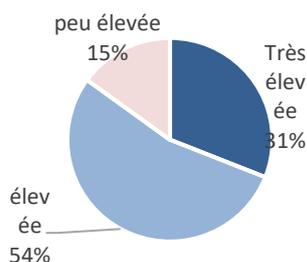
Réponse dans toute la Suisse
Répondus: 110 Sautés: 0



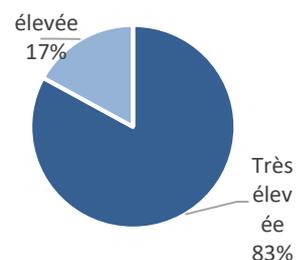
Réponse D
Répondus : 91, Sautés : 0



Réponse F
Répondus : 13, Sautés : 0



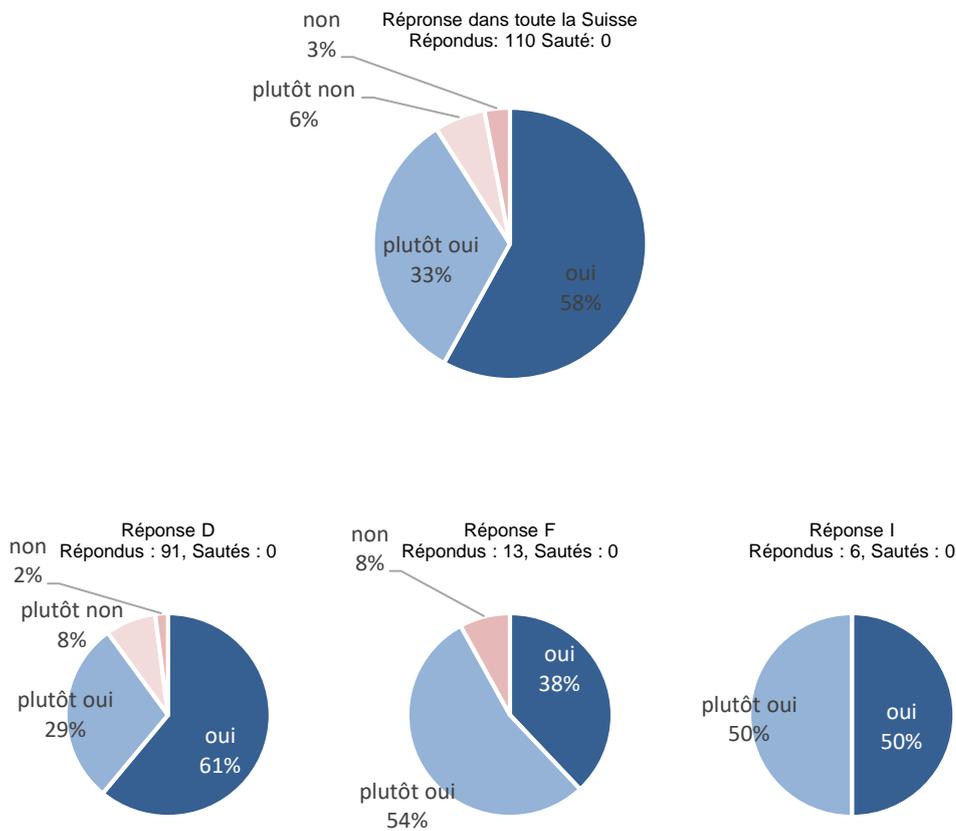
Réponse I
Répondus : 6, Sautés : 0





L'importance des directives pour la pratique clinique infirmière apparaît comme étant très élevée à élevée dans toute la Suisse. Il n'y a guère de différences entre les régions linguistiques. L'importance très élevée à élevée a été justifiée par le fait que les lignes directrices constituent une base pour l'*Evidence Based Practice (EBP)*, qu'elles servent d'orientation pour la pratique clinique des soins et qu'elles sont contraignantes. De plus, une procédure uniforme augmente la sécurité des utilisateurs et donc la sécurité des patients. Une valeur peu élevée a été, quant à elle, justifiée par le fait que les directives sont certes souhaitées par la direction, mais qu'elles sont encore peu comprises et peu utilisées sur le terrain.

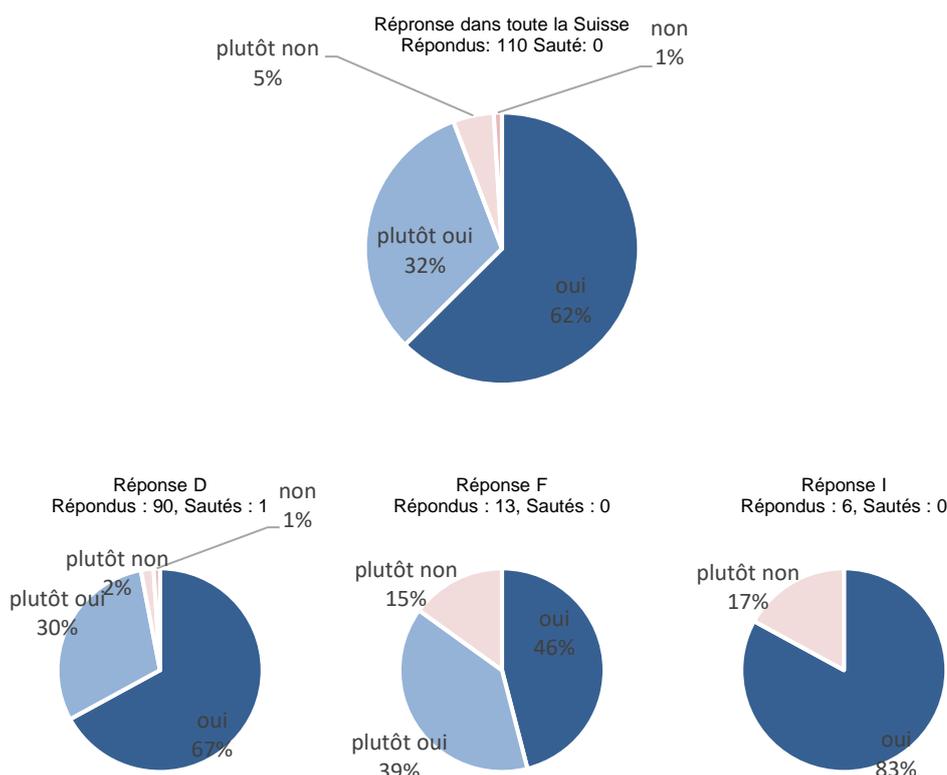
Q2 : Voyez-vous un besoin d'utiliser des lignes directrices nationales en matière de soins infirmiers pour la pratique clinique infirmière pour votre institution ?



Les répondants estiment à une écrasante majorité qu'il est nécessaire d'utiliser les lignes directrices nationales en matière de soins infirmiers pour la pratique clinique infirmière dans leur institution. Une minorité de répondants ne voyait plutôt aucun besoin, voire aucun. Aucune différence n'apparaît selon les régions linguistiques. L'approbation a été justifiée par le gain de temps pour les différentes institutions, étant donné que chaque institution ne devrait pas élaborer individuellement toutes les lignes directrices. Il a également été argumenté que la qualité pourrait être encouragée par l'uniformisation. Les personnes interrogées qui ont répondu par la négative ou plutôt par la négative ont justifié leur réponse par le manque de caractère obligatoire des lignes directrices nationales et par la crainte que l'accent soit trop fortement mis sur le domaine des soins aigus et que les institutions de long séjour soient ainsi négligées.



Q3 : Pourriez-vous en principe envisager d'utiliser une future offre de lignes directrices nationales en matière de soins infirmiers pour la pratique clinique infirmière ?



En principe, 94% des personnes interrogées pouvaient s'imaginer utiliser une future offre de lignes directrices nationales en matière de soins infirmiers. Ils ont fait remarquer que les lignes directrices devaient être de haute qualité, durables et finançables. Les thèmes des soins de longue durée et des disciplines spécialisées devaient également être pris en compte. Les personnes qui ne pouvaient pas envisager d'utiliser les lignes directrices ont indiqué que les lignes directrices devaient être adaptées à l'établissement et que les contenus spécifiques aux institutions ne pouvaient pas être représentés dans les lignes directrices nationales.

Q4 : Qu'est-ce qui est important pour vous dans le cadre des lignes directrices nationales pour les soins cliniques ?

Les personnes interrogées ont estimé que les thèmes suivants étaient importants en ce qui concerne les lignes directrices nationales :

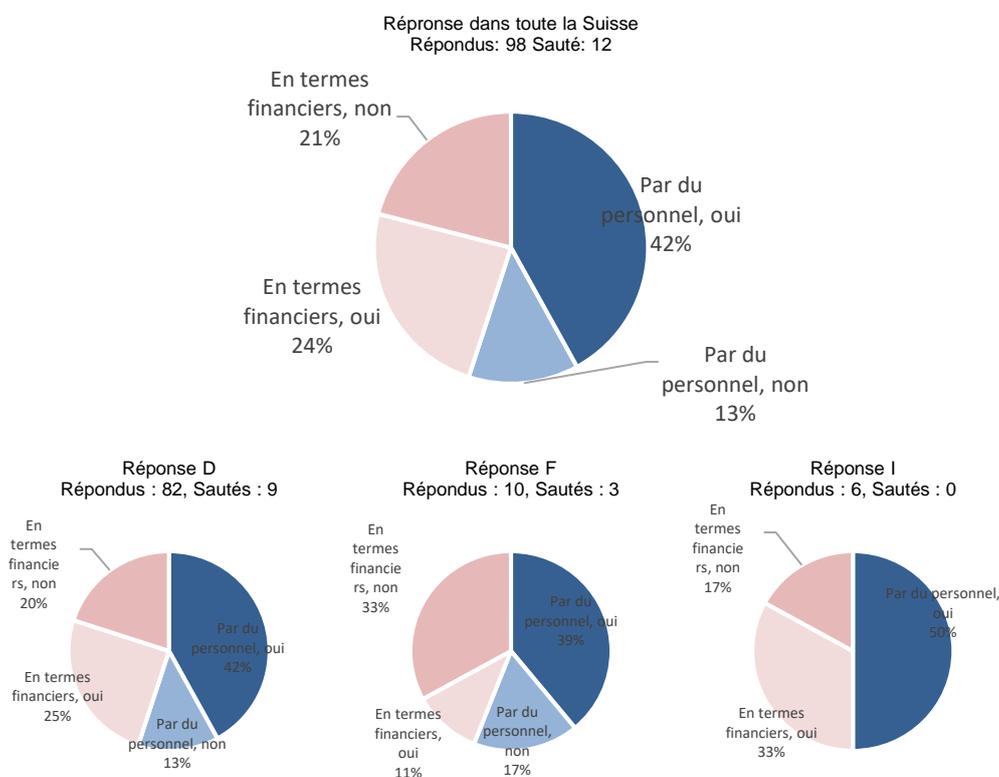
- ◆ Les thèmes doivent être élaborés selon une méthodologie rigoureuse et être de grande qualité technique et rédactionnelle
- ◆ Ils doivent être à jour et régulièrement contrôlés
- ◆ Ils doivent être réalisables et concrets
- ◆ Ils doivent être adaptés au contexte suisse
- ◆ Ils doivent être axés sur la pratique, courts, faciles à comprendre pour tous les niveaux de formation et applicables à tous les domaines (soins de longue durée, soins ambulatoires, disciplines spécialisées)



- ◆ Ils doivent être formulés dans un langage clair et être visuellement attrayants
- ◆ Ils doivent être facilement consultables en ligne, via "Own Device" ou le système d'information clinique
- ◆ Ils doivent être applicables à l'institution elle-même (tout le monde n'utilise pas le même matériel)
- ◆ Ils doivent également être élaborés avec la participation d'autres groupes professionnels
- ◆ Les lignes directrices doivent être utilisées dès la formation initiale, afin que le format soit connu dès le départ

88 des personnes interrogées ont répondu à cette question et 22 l'ont ignorée.

Q5 : Pourriez-vous imaginer que votre institution soutienne une telle offre ?



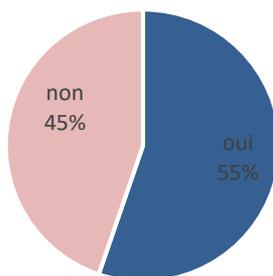
Les personnes interrogées pouvaient s'imaginer que leur institution soutiendrait une telle offre en termes de ressources en personnel. Le soutien financier n'a toutefois pas semblé clair. En Suisse italienne, les institutions interrogées étaient plus disposées à soutenir financièrement l'élaboration d'une offre qu'en Suisse alémanique et en Suisse romande.

Les personnes interrogées ont fait remarquer qu'il leur était difficile de répondre à cette question, car elle ne relevait pas de leur compétence et que les coûts étaient difficilement estimables. De manière générale, la pression financière est actuellement élevée dans les institutions. Les personnes interrogées estiment qu'il y a des opportunités de succès si la mise en œuvre peut être profitable.

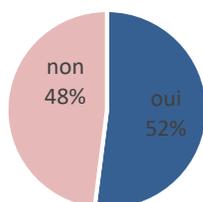


Q6 : Votre institution serait-elle éventuellement prête à payer pour l'élaboration spécifique de certaines lignes directrices ?

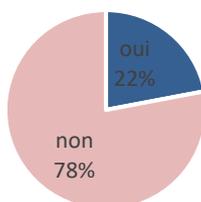
Réponse dans toute la Suisse
Répondus : 97, Sautés : 13



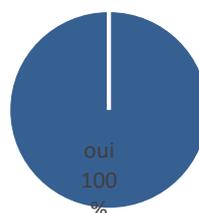
Réponse D
Répondus : 82, Sautés : 9



Réponse F
Répondus : 9, Sautés : 4



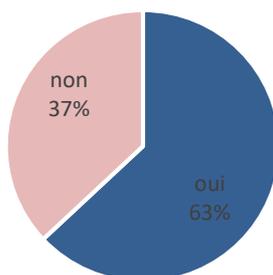
Réponse I
Répondus : 6, Sautés : 0



En Suisse alémanique et en Suisse italienne, la disposition à payer pour l'élaboration de certaines lignes directrices était plus importante qu'en Suisse romande. Aucune tendance claire ne se dessine à l'échelle nationale.

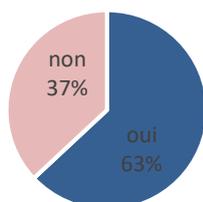
Q7 : Votre institution serait-elle prête, le cas échéant, à payer pour obtenir des lignes directrices individuelles pour la pratique clinique des soins infirmiers ?

Réponse dans toute la Suisse
Répondus : 99, Sautés : 11

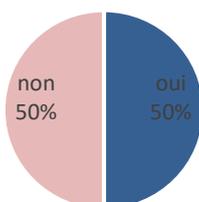




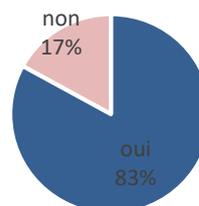
Réponse D
Répondus : 83, Sautés : 8



Réponse F
Répondus : 10, Sautés : 3



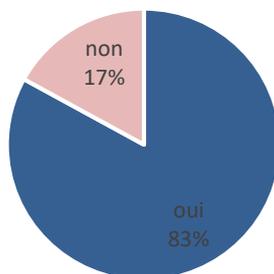
Réponse I
Répondus : 6, Sautés : 0



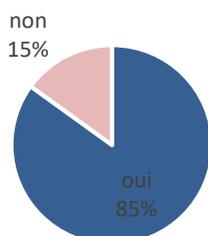
La disposition à payer pour l'obtention de lignes directrices individuelles était plus élevée en Suisse alémanique et italienne qu'en Suisse romande. Dans l'ensemble de la Suisse, on constate une tendance à payer pour l'obtention de certaines lignes directrices.

Q8 : Votre institution serait-elle prête, le cas échéant, à payer pour accéder à un portail ?

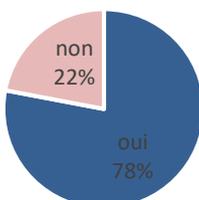
Réponse dans toute la Suisse
Répondus : 100, Sauté : 10



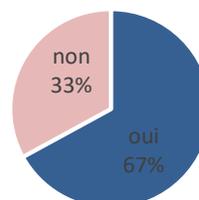
Réponse D
Répondus : 85, Sautés : 6



Réponse F
Répondus : 10, Sautés : 3



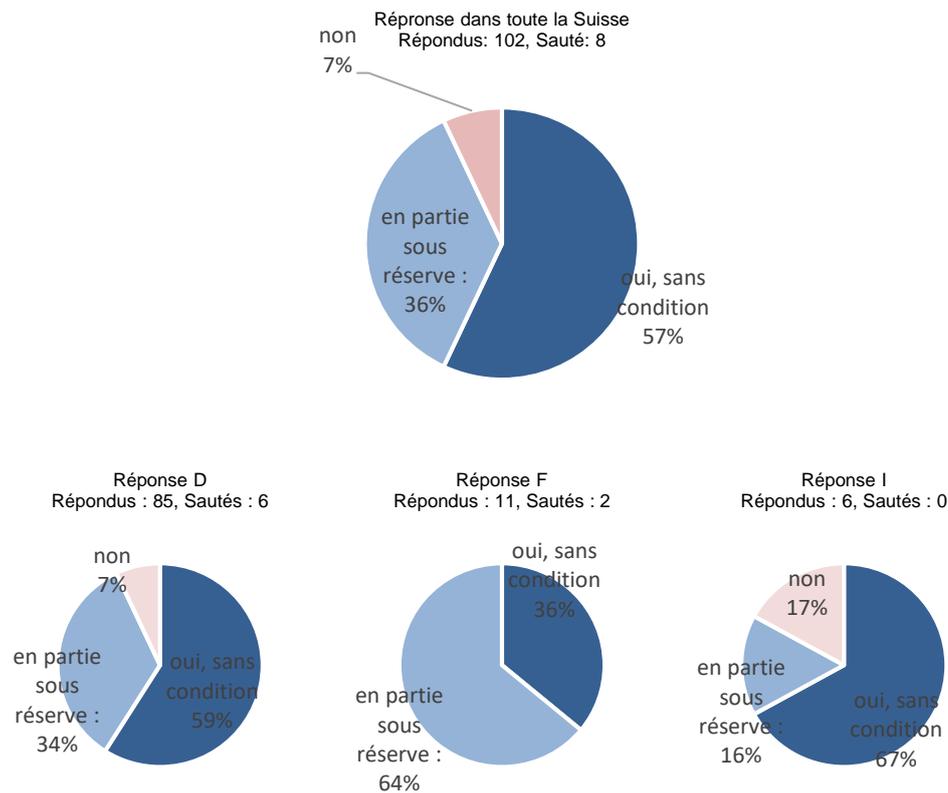
Réponse I
Répondus : 6, Sautés : 0



Dans toutes les régions linguistiques, il est apparu que les institutions seraient prêtes à payer pour accéder à un portail.



Q9 : Votre institution serait-elle prête à mettre à disposition ses propres lignes directrices en matière de soins infirmiers ?

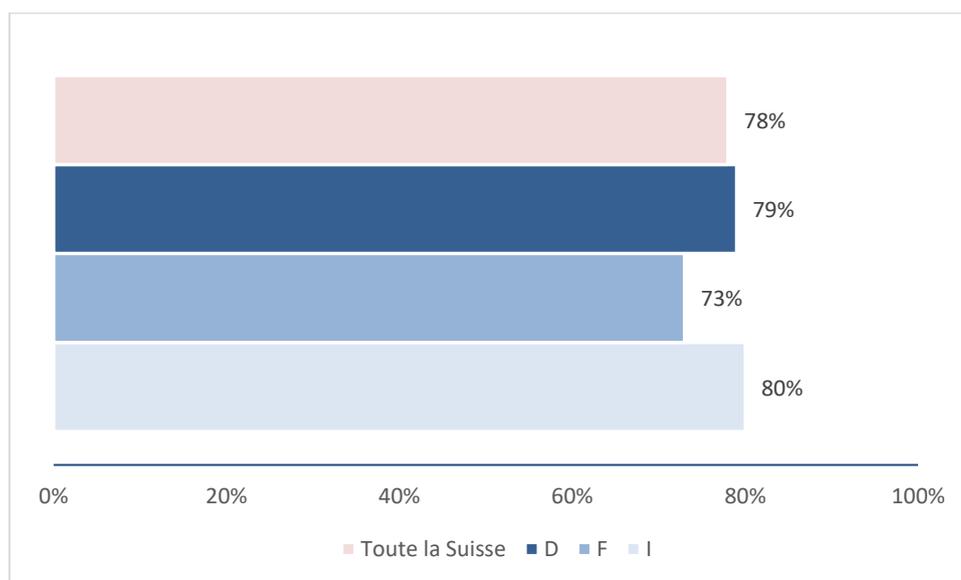


En principe, la majorité des institutions étaient prêtes à mettre à disposition leurs propres directives de soins infirmiers, mais des réserves ont été mentionnées, comme :

- ◆ Le partage devrait être réciproque
- ◆ Une contrepartie et une clause de non-responsabilité devrait être notifiée
- ◆ En fonction du contenu et de l'actualité
- ◆ Uniquement pour des lignes directrices générales
- ◆ La source et le copyright doivent être visibles
- ◆ Peu d'investissement en personnel devrait être nécessaire



Q10 : Quelle importance accordez-vous à la promotion du développement de lignes directrices pour les soins cliniques au niveau national ?



Les réponses à cette question pouvaient aller de 0=non important à 10=très important. La promotion de l'élaboration de lignes directrices pour les soins cliniques au niveau national a été jugée très importante dans l'ensemble. 102 personnes ont répondu à cette question, 8 l'ont ignorée.

Q14 : Avez-vous d'autres remarques à formuler sur les lignes directrices nationales pour les soins cliniques ou sur l'enquête ?

Les points suivants ont été abordés dans les remarques :

- ◆ La volonté de fournir des lignes directrices nationales pour les soins cliniques implique une organisation appropriée (structures, processus et personnes). Cependant, c'est une bonne occasion d'échanger avec des professionnels de différents domaines.
- ◆ Une approche coordonnée au niveau national est essentielle ; la coexistence d'initiatives similaires devrait être évitée.
- ◆ La question de la responsabilité doit être clarifiée.
- ◆ La difficulté réside dans le niveau de vol des lignes directrices pour les soins cliniques. Les connaissances spécialisées sont souvent connues, mais les lignes directrices et les normes concernent souvent la mise en œuvre concrète au sein de l'institution. Par conséquent, l'utilité pour l'institution doit être assurée sans que cela n'entraîne une double dépense en personnel et en argent.
- ◆ Les lignes directrices doivent être valables pour tous (médecine somatique, rééducation, soins à domicile et soins de longue durée) et également pour des établissements de tailles différentes.



Conclusion

L'enquête sur les lignes directrices nationales pour la pratique clinique infirmière a démontré le besoin des participants d'accéder à des données d'Evidence Based Practice (EBP), servant d'orientation pour la pratique clinique des soins. Les plusvalues résident également dans l'amélioration de la sécurité des utilisateurs et donc la sécurité des patients. En revanche, les membres des Swiss Nurse Leaders sondés ont décrit que ces lignes directrices étaient encore peu comprises et peu utilisées sur le terrain.

Les résultats de l'enquête suggèrent qu'il persiste donc le besoin de promouvoir le développement de pratiques soignantes basées sur des résultats de recherche, ou Evidence-Based Practice. Le Bureau d'Echange des Savoirs pour des praTiques exemplaires de soins (BEST) – Centre JBI, issu du partenariat entre la Haute École de Santé Vaud (HESAV), le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV), l'Institut Universitaire de Formation et de Recherche en Soins (IUFRS) et la Haute École de la Santé La Source (La Source) y contribue pour la partie romande.